



AU SERVICE DE SAGIR

NOTE D'INFORMATION
N° 98 - JUILLET-AOÛT 1997

Monsieur le Président
de la Fédération départementale
des chasseurs

A l'attention du coordinateur SAGIR

Editorial

La reprise des activités est toujours un moment douloureux. La canicule de la fin août n'arrange rien. Cette Lettre SAGIR, très positive, vous aidera sûrement à passer ce cap difficile.

En effet, les nouvelles sont plutôt bonnes. Pas de mortalités massives signalées, ni d'origine infectieuse, ni d'origine toxique. Il y a évidemment plusieurs façons d'analyser ce bon résultat : soit la fraîcheur et la pluie du début de l'été ont prévenu l'apparition de botulisme hydrique, soit les vacances ont provoqué un léger assoupissement de notre réseau. Les informations que j'ai pu collecter tendent à prouver que la première hypothèse est la bonne...

Autre motif de satisfaction, notre réseau, déjà reconnu en France, est maintenant bien connu outre-Atlantique. Il semble qu'il n'ait rien à envier aux dispositifs de surveillance mis en place en Amérique du Nord. C'est, entre autres, une des informations ramenées des USA, que vous trouverez dans ce bulletin, d'autres informations.

La reconnaissance nationale se concrétise au travers du suivi de la radiocontamination du gibier dont le protocole définitif est précisé. Bonne nouvelle aussi, l'échinococcose alvéolaire reste rare. Ce n'est toutefois pas une raison pour baisser la garde et ne pas respecter d'élémentaires mesures de sécurité.

Evidemment, comme nous le rapporte le CNEVA-Nancy, il y a eu cette mortalité de chevreuils dans les Landes l'hiver dernier (dont l'explication n'est pas totalement satisfaisante). Le piétin persiste sur les bouquetins du Bary. Mais, en revanche, les sangliers de la Côte d'Or présentent un statut sanitaire parfait.

A défaut d'un air dénué d'ozone, c'est donc une bonne bouffée d'optimisme que vous propose cette 98^{ème} lettre SAGIR. Absorbz la donc sans plus attendre !

Vie du réseau

Une fois de plus, notre réseau s'est exporté outre-Atlantique. SAGIR a fait l'objet d'une présentation orale de trente minutes lors de la 46^{ème} conférence de la Wildlife Diseases Association (WDA) qui s'est tenue à Saint Petersburg, Floride, du 11 au 14 août. Cette communication a été faite dans le cadre d'un symposium spécialement consacré à la surveillance des maladies de la faune sauvage. Elle comprenait deux parties, j'ai présenté la première intitulée : "*Surveillance of wildlife diseases in France : the SAGIR network. Part I : General organization and global results*". La deuxième partie : "*The SAGIR network - Part II : Observations and information from the surveillance program*" a été exposée par Marc ARTOIS du CNEVA-Nancy. Cette double communication, avait été sollicitée par le président du symposium, le canadien Ted LEIGHTON, Directeur du Centre canadien Coopératif de la Santé de la Faune.

Elle était basée sur la présentation d'une vingtaine de transparents qui concernaient : l'organisation générale du réseau (procédure "normale" et cas des mortalités massives, financement, saisie des données et restitution de l'information), les résultats généraux (nombre d'analyses réalisées, répartition par espèce, couverture géographique), les acquis et points forts (fonction d'alerte, suivi des mortalités massives, connaissance des causes de mortalité des principales espèces), mais aussi les limites et les améliorations en cours ou à venir. De nombreuses questions ont été posées à l'issue de cette présentation qui semble avoir été appréciée si l'on en croit les échos recueillis auprès du président de la séance et des autres participants.

Au vu des présentations faites par les autres orateurs du symposium, on notera que les résultats obtenus par le réseau SAGIR sont tout à fait honorables (voire enviés) au plan international. A titre d'exemple, le nombre d'analyses effectuées annuellement sur la faune sauvage est d'environ 2.000 pour le Canada, 2.500 pour tous les USA et de 3.000 pour la France (en 1996). D'autre part les limites et difficultés connues par le réseau SAGIR (échantillonnage, standardisation des analyses et des résultats, circulation de l'information) sont également rencontrées par les systèmes de surveillance outre-Atlantique.

Les envois de relevés bimestriels ont repris leur progression, mais semblent avoir atteint leur "masse critique". Fin août, 47 Fédérations en avaient envoyé, contre 48 l'année dernière à la même époque.

Surveillance de la radiocontamination du gibier

Le protocole de collecte et de traitement des prélèvements destinés à la surveillance des radionucléides chez la faune sauvage nous a été transmis par la Direction générale de l'alimentation (Ministère de l'Agriculture). Nous le retranscrivons intégralement ci-après.

Collecte des prélèvements = Chasseur ou coordinateur SAGIR

Les membres du réseau SAGIR, dans le cadre de leur mission habituelle, portent soit aux services vétérinaires, soit au laboratoire de leur département, un prélèvement complémentaire pour la recherche de la radioactivité.

Ce prélèvement d'une masse de **300 grammes minimum** pour les ongulés, pourra être constitué **du coeur, du foie et/ou de muscle**. **Il n'est pas nécessaire que le prélèvement soit d'un seul morceau et peut par exemple réunir plusieurs morceaux de muscles de parage provenant d'un même animal.**

Les autres abats ou viscères ne sont pas exploitables (rein, intestins,...)

Les cadavres même partiellement décomposés peuvent faire l'objet de prélèvements.

La couverture par le froid n'est pas utile si ce n'est pour l'inconfort lié à l'odeur.

En ce qui concerne les petites espèces (oiseaux, rongeurs, etc...) un prélèvement peut réunir plusieurs pièces, **si elles proviennent du même site de découverte ou d'abattage.**

Enfin, les renseignements suivants doivent impérativement être fournis pour pouvoir exploiter l'ensemble des prélèvements :

ESPECE	
DATE DE PRELEVEMENT	
MORCEAU ou ORGANE	
LIEU DE PRELEVEMENT (commune si possible et département)	

Conditionnement et envoi des prélèvements = Laboratoire vétérinaire départemental

Chaque laboratoire vétérinaire départemental, qu'il soit ou non équipé d'une section de radiobiologie, procède au conditionnement de l'échantillon et facture cette prestation aux services vétérinaires de son département. Il expédie, en envoi groupé si possible, les prélèvements conditionnés au laboratoire compétent en radiobiologie de son choix ou au CNEVA/Paris.

Analyse = Section de radiobiologie ou CNEVA/Paris

Les laboratoires, sections de radiobiologie, procèdent à l'analyse qui est imputée sur le plan de surveillance de l'année en cours.

Le CNEVA/Paris réalise l'analyse dans le cadre d'une convention d'appui technique avec la DGAL.

Saisie et diffusion des résultats

Les résultats sont centralisés à la DGAL qui en assure la diffusion.

N.D.L.R. : Comme nous l'avions annoncé dans la lettre "Au service de SAGIR" du mois de juin, la participation à cette étude d'un grand intérêt ne constitue pas un surcroît de travail par rapport au fonctionnement "normal" du réseau.

Quelques points demandent cependant à être précisés.

- Les examens radiobiologiques peuvent porter aussi bien sur les cadavres découverts sur le terrain dans le cadre du fonctionnement classique de SAGIR que sur des animaux abattus à la chasse. Plus il y aura de prélèvements effectués sur cette deuxième catégorie d'animaux, meilleur sera le suivi de la contamination radioactive de la faune sauvage.
- Pour ces animaux abattus à la chasse, vous noterez que les prélèvements peuvent être apportés également à la DSV. Ceci peut faciliter le travail à certains d'entre vous, notamment quand il n'existe pas de LVD dans le département. Ceci est aussi valable pour les cadavres en mauvais état de conservation qui ne peuvent être exploités pour des analyses SAGIR.
- Il convient de collecter un maximum de prélèvements pour permettre une interprétation fiable des résultats des analyses radiobiologiques. Il faudrait donc que le système se mette en place le plus tôt possible et, au moins, dès l'ouverture de la chasse.

- Les laboratoires vétérinaires départementaux avec lesquels vous travaillez habituellement pourront certainement vous aider à organiser l'opération sur le terrain.

Nouvelles d'outre-Atlantique

Parmi les nombreuses informations collectées au cours de la conférence de la WDA mentionnée précédemment, on retiendra plus particulièrement des notions qui s'appliquent (ou peuvent s'appliquer prochainement) à l'Europe, et notamment :

- le rôle éventuel des cervidés sauvages comme porteurs de germes responsables de zoonoses (cas des toxi-infections à *Escherichia coli* O157:H7 ou des ehrlichioses à *Ehrlichia chafeensis* aux USA). Des études sur cette éventualité mériteraient sans doute d'être menées en France.
- l'effet pervers de l'alimentation artificielle de la faune sauvage sur la transmission des maladies contagieuses (aflatoxicose chez le dindon sauvage causée par l'agrainage dans le sud-est des Etats-Unis, tuberculose chez le cerf de Virginie favorisée par l'affouragement hivernal dans le Michigan).
- l'infirmité du rôle potentiel du cerf de Virginie comme sentinelle pour la maladie de Lyme. Il apparaît en effet que les *Borrelia burgdorferi* se répliquent mal chez le cerf à queue blanche et, qu'en conséquence, le dépistage sérologique de la bactérie chez cette espèce ne soit pas un bon indicateur du degré d'infestation du milieu. Par contre le cerf de Virginie demeure une bonne sentinelle pour le suivi des populations de tiques. Ces notions pourraient très vraisemblablement s'appliquer au chevreuil qui est, en France, l'hôte principal d'*Ixodes ricinus*, tique responsable de la transmission de la maladie de Lyme.

- l'existence en Amérique du nord de maladies graves des cervidés non encore connues en France (car peut-être non recherchées ou non diagnostiquées) : la "*Chronic Wasting Disease*" (maladie du dépérissement chronique), maladie très voisine de l'Encéphalopathie Spongiforme Bovine, mise en évidence chez le cerf de Virginie, le cerf mullet et le wapiti dans le Wyoming et le Colorado et la **maladie virale hémorragique à adénovirus** découverte en 1993 sur le cerf mullet en Californie.
- la mise en évidence pour la première fois aux USA de botulisme de type C sur des oiseaux exclusivement piscivores. Ceci pourrait être lié à l'expression d'un botulisme clinique de type C chez certains poissons (*Tilapia sp.*) alors que les poissons sont réputés résistants à la toxine de type C. (Il est à noter qu'en France, on retrouve souvent des poissons morts lors d'un épisode de botulisme de type C, mais cette mortalité est généralement imputée plus aux causes favorisantes de la maladie - eutrophisation, pollution - qu'à la maladie elle-même.).

Santé humaine

L'échinococcose alvéolaire reste rare

De mieux en mieux détectée, cette zoonose peut être bien prévenue

L'échinococcose alvéolaire est une parasitose humaine grave mais rare : le risque de contracter cette zoonose reste faible, même en zone d'endémie (pour l'essentiel l'est de la France). Il peut encore être diminué en prenant un minimum de précautions, sanitaires et hygiéniques. Anne-Françoise Pétavy, professeur de parasitologie et de mycologie médicale à la faculté de pharmacie de Lyon, fait le point.

Chez l'homme, *Echinococcus multilocularis* entraîne la formation d'une lésion hépatique envahissante, simulant un cancer du foie. C'est l'échinococcose alvéolaire, heureusement rare en France.

A la différence de l'hydatidose, surtout présente dans le sud de la France, l'échinococcose alvéolaire sévit essentiellement dans les régions montagneuses du centre, de l'est et nord-est de la France. Cette localisation dans des régions très touristiques en période estivale mérite d'actualiser les données récemment acquises sur cette parasitose, dont la mauvaise réputation est parfois exagérée.

Des "points chauds"

Echinococcus multilocularis est, au stade adulte, un parasite de l'intestin du renard. Son stade larvaire se développe dans le foie de différentes espèces de campagnols. Ainsi s'établit un cycle sauvage pouvant être à l'origine de la contamination humaine. En effet, les oeufs du parasite, très résistants en milieu extérieur, sont éliminés avec les matières fécales du renard (et non avec l'urine, comme on le dit souvent). Ce sont eux qui, ingérés par l'homme, le contaminent.

La plupart des équipes de scientifiques travaillant sur ce cycle sauvage ont pu remarquer ponctuellement et de façon temporaire, l'existence de "points chauds" : des prairies où, de façon limitée dans le temps et l'espace, les taux d'infestation de rongeurs peuvent atteindre ou dépasser 15 à 20 %, alors qu'en moyenne ils sont de 2 à 4 %. Ces observations sont à confronter à d'autres données épidémiologiques comme les densités de rongeurs et de renards. Les conséquences de telles observations sur la contamination humaine sont difficiles à préciser : le plus souvent, ce cycle sauvage n'est en cause que de façon indirecte, par la consommation de végétaux crus comme les pissenlits, ou de fruits sauvages sur lesquels des oeufs peuvent avoir été déposés.

A côté du cycle sauvage existe un cycle plus "anthropisé", dans lequel les campagnols, mangés par des chiens ou des chats domestiques, permettent au parasite de se développer dans l'intestin de ces hôtes occasionnels. Dans ce "cycle rural", le contact homme-parasite est plus étroit que dans le cycle sauvage.

Bien que, lors d'enquêtes épidémiologiques, le pourcentage de chiens ou de chats trouvés porteurs d'échinocoques reste très faible, l'importance du "facteur contact" avec ces espèces domestiques empêche de négliger la place du "cycle rural" dans la contamination humaine. D'autant que chiens et chats, même fortement parasités, ne présentent que peu ou pas de symptômes.

Outre ces deux cycles évolutifs d'*E. multilocularis*, un troisième a été décrit, impliquant chats et souris "domestiques". Ce cycle a probablement une influence zoonotique limitée, car la souris est un mauvais hôte pour le parasite, dont la larve, alors stérile ou peu fertile, ne permet pas - ou rarement - l'infestation des carnivores. Dans ce cas, la souris infestée se comporte plus comme un témoin de la présence domestique de l'échinocoque que comme un réel maillon du cycle.

Moins de 20 nouveaux cas par an

Pour l'homme, le risque de contamination en zone d'endémie reste faible : l'échinococcose alvéolaire est toujours une maladie rare, essentiellement liée au monde rural. Ce sont les agriculteurs qui sont les plus exposés. Ils représentent plus de 50 % des cas d'échinococcose alvéolaire, mais, dans plus de 30 % des cas, cette parasitose est retrouvée dans des professions aussi variées que banquier, instituteur, chauffeur de poids lourd... Une constante épidémiologique existe toutefois : la notion de séjour prolongé en zone d'endémie. Elle est importante en raison de la très longue période asymptomatique de cette parasitose : plusieurs années, parfois probablement plus de dix ans. Pour cette même raison, l'incidence sur les cas humains du "tourisme vert", qui se développe depuis quelques années, est encore à évaluer.

Il faut cependant garder à l'esprit que l'échinococcose alvéolaire est une maladie rare (moins de vingt nouveaux cas par an) parce que l'homme est particulièrement résistant à ce parasite. Pour que cette helminthiase se développe, il faut des conditions exceptionnelles, mettant en jeu non seulement l'environnement, mais aussi une réceptivité particulière du patient.

En outre, l'évolution des outils diagnostiques, en particulier l'imagerie et la sérologie, permet aujourd'hui un diagnostic nettement plus précoce et fiable qu'il y a une dizaine d'années et donc un meilleur pronostic en cas de chirurgie.

Vermifugation : quelques règles

Pour limiter encore ce risque en zone d'endémie, quelques précautions élémentaires peuvent être prises. Il est relativement facile de prévenir une contamination par les carnivores domestiques en effectuant une vermifugation systématique. Deux molécules sont efficaces sur ce ver : l'arécoline et le praziquantel*. Cependant, si elles permettent l'élimination des vers, aucune des deux n'est ovicide (*N.D.L.R.* : *active sur les oeufs*). Il est donc nécessaire de les administrer avant que le dernier anneau du ver renfermant les oeufs soit mature, c'est à dire moins de vingt jours après la date présumée de l'infestation du chien ou du chat.

L'opération est assez simple à réaliser pour un vacancier qui séjourne temporairement en zone d'endémie ; elle est plus délicate pour un résident. Néanmoins, deux à trois vermifugations par an avec l'un de ces deux produits diminuent les risques d'infestation. Surtout si quelques mesures d'hygiène élémentaires sont assorties à la vermifugation : lavage des mains après avoir caressé le chien, éviter de se faire lécher ou de partager l'assiette...

Les inquiétudes des vacanciers de ces régions portent aussi sur l'éventualité de la contamination des légumes ou fruits consommés crus. Les baies sauvages sont lavées par la pluie ou exposées au soleil (qui dessèche l'oeuf), ce qui diminue probablement le risque d'infestation. Les pissenlits, par la disposition de leurs feuilles, peuvent plus facilement servir de "réservoir" pour l'oeuf d'échinocoque et l'abriter de la dessiccation et du soleil. Il en est de même pour les salades des potagers non ou mal clos, fréquentés par les rongeurs comme par les carnivores, domestiques ou non.

Une série de questions "ménagères" sont souvent posées : le parasite n'est pas détruit par le vinaigre ou la congélation ; les oeufs d'échinocoque sont très résistants à l'un comme à l'autre : plusieurs mois à - 18° C. Mais, ils sont sensibles à la chaleur et à la dessiccation. Ils sont détruits en une minute à 100° C et en dix minutes à 60° C. Il est donc recommandé, en zone d'endémie, de se fier plutôt à la chaleur qu'à la congélation. Les oeufs résistent par ailleurs bien aux désinfectants ménagers usuels.

En cas de doute sur une éventuelle contamination, le diagnostic sérologique est fiable, en utilisant un antigène homologue et une technique comme l'ELISA. Il permet ensuite la surveillance du taux d'anticorps chez le patient et la mise en oeuvre d'un traitement précoce.

Anne-Françoise PÉTAVY

** Aucun produit à base d'arécoline n'est disponible. En revanche, le DRONCIT® et le DRONTAL® sont à base de Praziquantel (Source DMV 1997). L'arécoline présente des effets indésirables non négligeables, mais utiles dans le cas de l'échinococcose alvéolaire, car elle induit une violente diarrhée qui évacue les vers dans les deux heures suivant son administration.*

Source : *La Semaine Vétérinaire* N° 862 bis du 05-12/07/97 - Reproduit avec l'aimable autorisation des Editions du Point Vétérinaire.

Maladie de Lyme

En 1996, les Etats-Unis ont enregistré 16.461 cas humains de maladie de Lyme, dans 45 états. L'incidence est de 6,2 pour 10.000 habitants, ce qui représente une augmentation de 41 % par rapport à 1995 et de 26 % par rapport à 1994.

Source : *MMWR*, 13/6/97, vol. 46, n°23 cité par *La Semaine Vétérinaire* N° 862 du 05-28/06/97 - Reproduit avec l'aimable autorisation des Editions du Point Vétérinaire.

Le mot du CNEVA Nancy

Mortalité des chevreuils des Landes : un streptocoque sur la selette

En fin d'année 1996, dans la région de S^t Loubouer, Landes, une "bonne vingtaine" de Chevreuils ont été trouvés morts en peu de temps.

La densité de la population était estimée à 200 individus pour 900 ha. Les animaux visiblement malades, se laissaient approcher. Trois autopsies ont été réalisées par le laboratoire départemental. Le tableau clinique était sévère, avec une composante d'entérotaxémie, mais aussi des signes de septicémie. Une origine toxique ou parasitologique de cette mortalité a été écartée. En revanche, *Streptococcus bovis* (déterminé par une galerie API 20 Strep et confirmé par le CNEVA Lyon, laboratoire de pathologie bovine) a été isolé en culture pure du foie, de la rate, des reins et des poumons. Afin de préciser l'origine de cette mortalité, 18 prélèvements de sang ont été réalisés sur des Chevreuils du voisinage en début d'année 1997. Une recherche sérologique, portant sur une dizaine d'anticorps dirigés contre des bactéries ou des virus d'ongulés, n'a pas permis de mettre en évidence une infection corrélative, par d'autres germes pathogènes.

Ces résultats de sérologie négatifs rendent moins probable l'intervention de virus immunodépresseurs ou d'une quelconque synergie avec d'autres agents pathogènes. Le pouvoir pathogène de *S. bovis* sur le bétail est peu documenté. Néanmoins des streptocoques voisins sont notés pathogènes pour des animaux domestiques et même l'homme. Il est donc possible qu'à la faveur de conditions écologiques particulières, ce germe ait provoqué une épizootie locale. Celle-ci ne s'est pas poursuivie, à l'exception toutefois d'un cas supplémentaire observé au printemps 1997.

**Marc ARTOIS⁽¹⁾, Dominique
GAUTHIER⁽²⁾, Jean-Louis MARTEL⁽³⁾,
Pierre RUSSO⁽⁴⁾, Aimé VUILLAUME⁽⁵⁾**

(1) CNEVA Nancy, Domaine de Pixérécourt, B.P.9, 54220 Malzéville

(2) Laboratoire Départemental d'Analyses Vétérinaires, 321, chemin des Moulins, B.P.1113, 73011 Chambéry Cédex

(3) CNEVA Lyon, laboratoire de pathologie bovine, 31, avenue Tony Garnier, BP 70333 Lyon, Cédex 07

(4) CNEVA Sophia Antipolis, Les Templiers, 105 route des Chappes, B.P.111, 06902 Sophia Antipolis Cédex

(5) Laboratoire Départemental des Landes, 1, rue Marcel David, B.P.219, 40004 Mont de Marsan Cédex

Le coin des coordinateurs

Piétin du bouquetin du Bargy, la maladie perdue...

Le dénombrement des bouquetins effectué dans le massif du Bargy (74) le 25/06/97 a permis de dénombrer 146 animaux se répartissant de la manière suivante : 59 étagnes (tous âges), 11 cabris, 5 jeunes de un an (sexe indéterminé), 69 mâles (tous âges) et 9 animaux non déterminés. Sur ces 146 animaux, 6 mâles sont atteints par le piétin : 4 mâles de 4^{ème} année boitent légèrement et possèdent des onglons déformés, 1 mâle de 3^{ème} année et 1 mâle de 6^{ème} année ne posent pas la patte au sol. (Source : SDG 74).

Résultats de l'enquête gibier 1996/1997 dans le département de la Côte d'Or

Cette enquête, organisée conjointement par la Direction des Services Vétérinaires et la Fédération Départementale des chasseurs de Côte d'Or, prolongeait celles effectuées depuis 1993/1994. Elle avait pour principe la réalisation de tests sérologiques de recherche de la Brucellose, de la Maladie d'Aujeszky et de la Peste Porcine Classique sur les sangliers de Côte d'Or.

Les analyses, financées par la Direction des Services Vétérinaires de la Côte d'Or, ont été réalisées par le Laboratoire Départemental de la Côte d'Or, à partir de prélèvements de sang effectués par des chasseurs sur des sangliers tués à la chasse, du 26 octobre 1996 à la clôture de la chasse.

1) Participation des sociétés de chasse et prélèvements reçus

68 prélèvements de sang sont parvenus au Laboratoire Départemental de la Côte d'Or (soit deux fois plus que l'an dernier), provenant de 28 sociétés.

Encore une fois, les sociétés de chasse (dont plusieurs GIC) ont répondu favorablement à notre appel.

2) Répartition géographique

Côte et arrière-côte : 7 Plaine de Saône : 4
Vallée de l'Ouche : 9 Châtillonnais : 36
Auxois : 12

Peu de prélèvements ayant été réalisés jusqu'ici dans le nord du département, un effort particulier avait été demandé dans cette région, afin de réaliser une meilleure cartographie du département.

3) Sangs hémolysés

L'hémolyse consiste en l'éclatement des globules rouges du sang, dont les causes sont diverses : stress lié à la poursuite de l'animal, délai entre la mort et le prélèvement, conditions de propreté de ce prélèvement, température, délai et conditions de conservation avant l'analyse... Les analyses ne peuvent être réalisées sur le sang hémolysé.

Sur 68 prélèvements, 29 étaient hémolysés (42 % contre 32 % en 1995/1996). Pour certaines sociétés, tous les prélèvements étaient malheureusement hémolysés.

39 prélèvements ont donc pu être analysés, contre 23 l'an dernier.

4) Maladie d'Aujeszky et Peste Porcine Classique

La recherche d'anticorps contre ces virus a été négative sur les 38 sangs qui ont été analysés.

Ce résultat confirme que la Côte d'Or est indemne de maladie d'Aujeszky et de Peste porcine, aussi bien chez le sanglier que chez le porc.

5) Brucellose

8 des 39 sangs analysés pour la brucellose ont donné une réaction positive à au moins une des analyses pratiquées. Dans 4 cas sur 8, les résultats des 2 principales méthodes d'analyse étaient différents, l'un étant positif, l'autre négatif.

En 1994/1995, 31 % des sangs analysés avaient été positifs (8 sur 26) ; 19,5 % en 1993/1994 ; 1 seul l'année dernière.

L'enquête montre un taux de séropositivité analogue à la moyenne sur les trois années précédentes, ainsi qu'aux autres enquêtes réalisées en France et en Belgique.

D'autre part, elle confirme que les méthodes d'analyses utilisées donnent parfois des résultats discordants.

*Enfin, on doit rappeler qu'au printemps/été 1996, un foyer de brucellose abortive s'est déclaré dans un élevage porcin en plein air du département, foyer dû à une *Brucella suis* de type 2, bactérie portée généralement par le lièvre et le sanglier. C'était le deuxième cas connu en France de brucellose porcine de type 2. Devant le nombre très important d'avortements et de troubles de la reproduction intervenus dans son troupeau, l'éleveur a préféré pratiquer l'abattage de tous ses animaux, désaffecter les pâtures et créer un nouveau cheptel.*

Ce foyer montre que les sangliers et les porcs sont atteints par des maladies contagieuses communes, même si, dans le cas de la brucellose, la contagion d'une espèce à l'autre n'est pas établie avec certitude.

6) Conclusions

La réalisation d'enquêtes sur le gibier permet une meilleure connaissance de ses maladies, et aussi la protection des cheptels d'animaux domestiques vis à vis de celles-ci.

En particulier, l'épidémie de peste porcine qui sévit à l'heure actuelle en Allemagne, aux Pays-Bas et en Espagne accentue l'importance de la surveillance, chez le sanglier, de cette maladie à laquelle il est sensible.

Concernant la brucellose, les enquêtes effectuées par la Direction des Services Vétérinaires et la Fédération des Chasseurs de Côte d'Or, ont permis de démontrer que les sangliers présentent des réactions sérologiques positives, que ces réactions peuvent être liées au portage de *Brucella suis* de type 2, que les porcins peuvent être infectés par cette bactérie et que les méthodes de dépistage de cette maladie sur le sang méritent d'être affinées.

Grâce aux efforts des acteurs de ces enquêtes, et en premier lieu des sociétés de chasse, notre département a apporté une importante contribution à la surveillance et la connaissance des maladies du gibier.

La Direction des Services Vétérinaires et la Fédération Départementale des Chasseurs de Côte d'Or remercient toutes les personnes et tous les organismes ayant participé à cette enquête : les sociétés de chasse et leurs membres, le laboratoire départemental, les vétérinaires et les gardes nationaux de la chasse et de la faune sauvage de Côte d'Or.

Source : DSV 21 - Transmis par Hubert LE FRANC, coordinateur SAGIR 21.

François LAMARQUE
Préservation de la Faune
Office National de la Chasse